

Le mythe des hommes battus

Déconstruction d'une rhétorique masculiniste

par Collectif Antimasculiniste île de france

7 juillet 2016

Entre la sortie du livre de Maxime Gaget en février, *Ma compagne mon bourreau*, et le procès de Jacqueline Sauvage en décembre [1], la ritournelle de l'année 2015 aurait pu être « hommes battus, femmes violentes [2] ». Les avancées matérielles et idéologiques des masculinistes [3] sont réelles sur ce terrain. Il s'agit pour eux de contester les ressources institutionnelles et économiques conquises par les luttes féministes ; mais aussi de renverser les analyses féministes du système patriarcal en présentant les hommes [4] comme victimes d'un phénomène selon eux massif et tabou : les violences conjugales exercées par les femmes [5].



Dans le *Guide d'autodéfense intellectuel contre le masculinisme* le mythe des « hommes battus » est largement démonté et critiqué, et la violence des femmes est replacée dans un cadre d'analyse féministe. Face à l'audience médiatique des campagnes [6] masculinistes et la popularité de leurs arguments, il nous semble nécessaire de renforcer nos stratégies d'argumentation face aux défenseurs des privilèges masculins. L'argument selon lequel il existerait des hommes battus, mais dans des proportions statistiques bien inférieures au nombre de femmes victimes de violences, nous paraît insuffisant, et laisserait entendre que l'on peut parler de violences conjugales exercées par des femmes sur des hommes.

Nous voulons avancer l'idée que les hommes ne sont pas, en tant que groupe social, victimes de violences dans le couple hétérosexuel, de la part des femmes, en tant que groupe social. Autrement dit, les hommes ne sont pas victimes de violences conjugales, ne sont pas discriminés au sein des couples, il n'y a pas d'hommes battus. Nous ne nions pas l'existence d'actes de violences de femmes à l'encontre d'hommes, mais nous refusons l'instrumentalisation des analyses féministes, qui implique ici un renversement des rapports de domination. Si l'on parle en terme de phénomènes sociaux structurels et non de cas isolés,

il n'y a pas de sexisme anti-hommes, ni d'hommes battus ; de même qu'il n'y a pas de [racisme anti-blancs](#), de mépris de classe anti-patrons, ou d'hétérophobie.

Actualité médiatique : un tabou qui fait du bruit

Si l'on se concentre sur la seule année 2015, on constate une sur-médiatisation de cette thématique. Pour les besoins de la démonstration, on se focalisera principalement sur le cas « Maxime Gaget ».

Il y a eu beaucoup de bruit autour de Maxime Gaget, depuis la parution de son livre en février 2015 *Ma compagne, mon bourreau*, témoignage dans lequel il se déclare victime de violences conjugales ; jusqu'au rendu du procès, en octobre 2015. C'est rare que l'on entende autant une victime de violences conjugales et qu'on lui accorde autant d'articles, d'entretiens télé et radios, de photos et de citations [7]. Pourtant les victimes de violences conjugales sont nombreuses en France et les médias leur accordent rarement autant d'attention. Pourquoi a-t-on autant parlé de Maxime Gaget ?

Deux hypothèses. D'abord, c'est un homme. Et de manière générale, dans une société patriarcale, on accorde plus de place aux hommes qu'aux femmes, à ce qu'ils disent et pensent, à leurs vécus et à leurs réflexions. C'est donc un homme victime de violences physiques et psychologiques exercées par sa conjointe. Le fait que des hommes soient victimes de violences de la part de femmes, et notamment de leur conjointe, n'est pas un fait nouveau ni exceptionnel [8]. Nous défendrons dans la deuxième partie du texte qu'on ne peut cependant pas parler dans ce cas de violences conjugales, au sens utilisé habituellement dans les analyses féministes.

Il fallait donc autre chose pour susciter un tel engouement médiatique. La seconde hypothèse, c'est que le discours de Maxime Gaget autour de son témoignage entrainait en résonance avec le discours masculiniste ambiant. [Closer, le Figaro](#) ne s'y sont pas trompés, les groupes masculinistes militants et organisés non plus. En effet les masculinistes du Groupe d'Études sur les Sexismes [9] (GES) ont contribué à publiciser le livre et le procès de Maxime Gaget, et surtout à l'inflation du discours idéologique autour de son histoire, en l'invitant notamment pour une conférence-débat à Villeurbanne, encadré par des experts de l'antiféminisme [10] le 10 octobre 2015. C'est que Maxime Gaget a tenu le discours qu'il fallait pour avoir une telle audience. Non pas témoigner seulement en tant que victime d'actes de violences mais d'abord en tant qu'homme venu dénoncer le « tabou des hommes battus ». Il se fait porte-parole de tous les hommes se déclarant victimes de violences conjugales, il parle pour « eux » et contre le prétendu silence qui régnerait dans la société sur cette situation. Il veut dénoncer une injustice sociale. Il rencontre un large soutien dans cette entreprise de défense des hommes, des discriminations qu'ils vivaient et des violences qu'ils subiraient dans la société, violences qui seraient exercées avant tout par des femmes [11].

Dans la campagne médiatique autour de Maxime Gaget, les journalistes ressassaient à l'envi que la violence faite aux hommes relève d'un tabou, que Maxime Gaget aurait eu le courage de briser.

« Il a écrit un livre et il revendique porter un combat, celui de lever le tabou des hommes battus. "C'est vrai qu'il y a un véritable tabou en la matière. (...) La société jusque-là a rayé de la carte cette problématique sous prétexte qu'elle est inconvenante par rapport au stéréotype, homme fort et femme faible. Ce schéma est totalement à revoir. » [12]

On peut s'interroger sur l'usage de la notion de tabou. Un tabou c'est une réalité ou un thème dont il ne faut pas parler si l'on veut préserver l'ordre social. Lever un tabou, c'est remettre en question un fonctionnement « normal », communément admis dans la société. En ce sens, les violences masculines contre les femmes ont fait et font l'objet d'un tabou, c'est à dire qu'en parler relève d'une lutte permanente puisque cela remet en question un silence qui arrange les dominants, c'est à dire les hommes. Les femmes qui en parlent ne sont pas crues, sont remises en cause sans arrêt, rendues responsable des violences du simple fait d'en avoir parlé.

L'histoire de Maxime Gaget au contraire révèle l'engouement général pour la thématique des hommes battus : il est cru immédiatement par la police, reconnu par la justice, et les micros se tendent vers lui avec avidité pour qu'il raconte son histoire. Qui remet sa parole en doute ? Le fait taire ? Se moque de lui ? Le rend responsable des violences qu'il a subies ? Lui conseille de faire comme si ça n'était pas arrivé ? Au contraire, son discours remet les hommes au centre du discours, et symétrise voire renverse les rapports de domination, et ainsi maintient le pouvoir des hommes.

Si l'on a privilégié ici l'analyse du cas Gaget, pour son caractère exemplaire et son ampleur médiatique, il est à noter que la rhétorique « mais il y a aussi des hommes battus » est omniprésente dès que l'on parle de violences conjugales. C'est un argument toujours prêt à jaillir, lors d'un repas de famille ou de colocation, en salle des profs comme un comptoir du bistrot, voir même lors de l'organisation d'un événement pour lutter contre les violences faites aux femmes ou dans un débat autour des questions de genre.

En effet les discours masculinistes se diffusent parfois vers des publics féministes. Dans ses numéros 50 (novembre 2014) et 52 (janvier 2015), le magazine *Causette* s'est lancé dans une série d'articles sur le thème des « Femmes violentes », laissant apparaître une dérive progressive du discours, depuis une analyse féministe de la violence des femmes [13] à un véritable plaidoyer masculiniste pour la reconnaissance des « hommes battus ».



Causette

Société Publié le 27 Décembre 2014 par Audrey Label

Quand les conjoints trinquent

Femmes violentes - II



Une femme auteure de violences conjugales ? Inconcevable dans l'imaginaire collectif. Au pire on n'y croit pas, au mieux on le tourne en ridicule. Pourtant, elle peut se montrer aussi agressive qu'un homme et traumatiser autant sa victime. Quand va-t-on réussir à l'envisager ?

L'affaire Nabilla en est l'exemple le plus criant. Depuis qu'elle est

Briser le tabou : « il n'y a pas d'hommes battus ». Pour une analyse féministe des violences conjugales.

Avant d'aller plus loin, il nous semble important de rappeler les analyses des violences conjugales élaborées par les militantes et les chercheuses féministes face à celles que tentent d'imposer les masculinistes. Patrizia Romito, dans son livre *Un silence de mortes, la violence masculine occultée* décrit la violence masculine au sein du couple comme :

« un continuum d'actions diverses mais toutes estampillées du même sceau : celui de la domination, et cela au moyen de sévices psychologiques, économiques, physiques et sexuels exercés par un partenaire sur l'autre. Ceci implique que cet autrui ne soit plus considéré comme une personne mais comme une chose dont on peut disposer, que l'on tient sous contrôle, que l'on utilise quand on en a besoin et sur lequel on décharge sa rage. [14] »

Notre thèse dans ce texte revient donc à dire que le vocable de « violences conjugales » ne convient pas pour analyser des actes de violences exercées par des femmes sur leurs (ex) conjoints. Dans une société patriarcale, de tels actes ne sont pas adossés à un système d'oppression, ne s'inscrivent pas dans un continuum de violences [15], ne sont pas donc « estampillées du sceau de la domination » pour reprendre l'expression de Romito. Ce sont donc des violences isolées (même lorsqu'elles sont répétées et inscrites dans la durée) par opposition à des violences structurelles.

On ne peut pas penser de façon symétrique les violences masculines faites aux femmes, et des actes de violences exercés par des femmes sur leurs (ex) conjoints. Il y a d'un côté un phénomène social massif, légitimé par une société entière [16], et de l'autre des cas singuliers, jugés « choquants » et aux causes complexes. Nous avons donc affaire à des réalités très différentes. Les « hommes battus » n'existent pas en ce sens. Ce n'est pas une réalité sociale.

Les recherches quantitatives viennent appuyer cette idée. Toutes les enquêtes soulignent que les violences conjugales sont dans une proportion écrasante des violences des hommes contre des femmes :

► En France en 2000, 10 % des femmes interrogées ont déclaré avoir vécu des violences conjugales au cours des 12 derniers mois [17].

► En 2013, 134 femmes ont été « victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie en France ». En moyenne, une femme décède tous les 2,8 jours, victime de son compagnon ou ex-compagnon » [18].

► La violence conjugale des hommes sur les femmes constitue 1/3 de l'ensemble des meurtres commis en 2013 en France [19].

Les chiffres des homicides conjugaux vont dans le même sens. L'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) produit chaque année un rapport nommé « Eléments de mesure des violences au sein du couple ». Les résultats de ce rapport montrent qu'il n'y a pas de symétrie entre les violences subies par les femmes et les violences subies par les hommes. En 2014, il y a 25 hommes tués par leur conjointe contre 118 femmes tuées par leur conjoint. Au fil des années, le nombre d'hommes tués ne varie que très peu tandis que le nombre de femmes tuées a souvent été plus élevé, se situant fréquemment autour de 140. Il

a atteint 166 en 2007. Les proportions ne sont donc clairement pas comparables : il y a 1 homme tué par sa conjointe pour 5 ou 6 femmes tuées par leur conjoint.

Par ailleurs, ce rapport ne contextualise pas les situations dans lesquelles les violences surviennent. Or pour comprendre un phénomène social, il est nécessaire de connaître les motivations individuelles du passage à l'acte, et plus encore ses causes profondes. Là encore, l'asymétrie est frappante et nous conduit à dire qu'il s'agit de phénomènes très différents.

D'un côté, il y a des féminicides, indissociables de l'oppression patriarcale. Ainsi, selon le rapport ONRDP : « *pour les hommes, le refus de la séparation en cours ou passée est la cause majeure de passage à l'acte* » (40 % en 2013, 29 % en 2014). Cela nous semble correspondre à l'analyse féministe des violences conjugales, selon laquelle les violences masculines sont un instrument au service de l'emprise et la domination des hommes contre l'autonomie des femmes [20]. Des enquêtes réalisées notamment au Canada montrent que la majorité des homicides conjugaux perpétrés par des hommes présentent des indices de planification : contexte de violences conjugales, menaces de mort...et interviennent le plus souvent dans le cas de séparations conjugales.

De l'autre côté, il faudrait pouvoir mesurer plus précisément le nombre de situations d'autodéfense de femmes elles-mêmes victimes de violences. Par exemple, en 2013, on pouvait lire dans la lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes que « dans 17 des 26 cas d'homicides commis par une femme sur son compagnon, soit deux tiers des cas, celui-ci était auteur de violences sur sa compagne [21] » Sur un rapport de 2005, le chiffre de 47 % est avancé [22].

L'affaire récente de Jacqueline Sauvage a porté la question de l'autodéfense dans le débat public. Jacqueline Sauvage a tué son mari après avoir été victime de coups et de viols pendant quarante-sept ans. Son ex-conjoint a aussi été violent régulièrement envers ses enfants, et a agressé sexuellement une de ses filles. Le procès a mis en évidence « que de nombreuses personnes étaient au courant de ce qui se passait, pourtant personne n'a rien fait. Le cas de Jacqueline Sauvage est symptomatique d'une non-prise en charge par les institutions de ces violences conjugales (...). Ce n'est pas un fait divers. C'est la conséquence d'une inaction politique. »

Étant donné les inégalités structurelles entre les hommes et les femmes dans notre société, on ne peut pas considérer les hommes comme victimes de violences conjugales. Au fondement de la violence conjugale, il y a l'asymétrie de genre, c'est à dire la domination structurelle de la classe des hommes sur la classe des femmes. Parler d'hommes battus ou d'hommes victimes de violences conjugales, c'est donc mettre le monde social à l'envers. Certaines militantes féministes parlent de logique de la « renversionnisme » pour qualifier des analyses opérant un renversement des rapports sociaux et de la domination [23].

Si le phénomène social des « hommes battus » n'existe pas dans une société patriarcale, il est omniprésent non seulement dans l'espace médiatique mais aussi dans les discours et revendications des masculinistes.

Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent... Les « hommes battus », un faux problème inventé par les masculinistes

On souhaite ici s'interroger sur les bénéfices idéologiques, politiques et économiques que retirent les masculinistes des campagnes qu'ils mènent inlassablement pour la reconnaissance des hommes battus. Si les hommes battus n'existent pas, ce mythe est malgré tout très utile et profitable pour les hommes en général et pour les masculinistes en particulier. Il s'agit ici d'analyser plus précisément les discours masculinistes sur les hommes battus, et ce qu'ils rapportent en terme d'impunité pour les auteurs de violences masculines.

Quelques discours masculinistes sur les « hommes battus »

On peut distinguer deux stratégies masculinistes principales pour défendre l'existence du phénomène des « hommes battus ».

Il y a d'abord la stratégie qui consiste à dénigrer et attaquer les études féministes, notamment sur les violences conjugales. Ces études seraient biaisées et malhonnêtes, comme leurs auteures. Des associations comme le Groupe d'Étude sur les Sexismes (GES) ou SOS Hommes Battus [24] n'hésitent pas à affirmer que les « hommes battus » sont massivement discriminés et que leur nombre serait du même ordre que celui des femmes victimes de violences. Le GES s'appuie sur une enquête canadienne, l'ESG (Enquête Sociale Générale). Or, cette étude a été vivement critiquée par les féministes canadiennes lors de sa parution.

Selon le Conseil du statut de la femme du Québec [25], ce document « *ne constitue évidemment pas une mesure de la violence conjugale* » parce qu'il mesure juste « *le nombre de personnes qui, dans la population canadienne et québécoise, ont au moins une fois été l'objet d'un acte de violence de la part de leur conjointE.* » Ainsi « *une femme violentée 90 fois par son conjoint ces 5 dernières années et un homme violenté une fois par sa conjointe sur la même période compteront pour 1 dans ces statistiques, dans les deux cas.* [26] »

Cette critique anti-féministe des études et enquêtes sur les violences masculines faites aux femmes est également répandue dans certains milieux dits intellectuels. Élisabeth Badinter, Marcela Iacub ou Hervé Le Bras se sont ainsi illustrés dans la défense des hommes notamment à l'occasion de la publication de l'ENVEFF en France [27].

Leur seconde stratégie consiste à expliquer l'invisibilité des hommes battus par des contraintes que rencontreraient les hommes dans la société.

Ils reconnaissent parfois qu'il y a peu d'hommes qui se disent victimes de violences de la part de femmes et qu'il est difficile d'obtenir des chiffres et des témoignages à ce sujet. Selon eux, il existerait deux obstacles principaux à la dénonciation publique des violences commises sur des hommes.

D'abord, la honte d'être victime de violence alors qu'on est un homme. *Le Nouvel Observateur* se permet d'en faire un gros titre :

« *Hommes battus : honteux, socialement conditionnés, ils portent moins souvent plainte.* [28] »

Et Maxime Gaget ne manque pas de renchérir dans *Closer* :

« *C'est difficile pour un homme battu de voir sa virilité piétinée et de se confier sans attiser la moquerie.* [29] »

Selon ce discours masculiniste, les violences conjugales faites aux hommes auraient la spécificité de remettre en cause le stéréotype de l'homme tout puissant qui ne peut pas être victime. Cela produirait un effet de honte et de mise sous silence plus important que pour les femmes. Il est certain que la masculinité comme statut social se trouve ébranlée dans cette situation, mais faut-il en conclure que c'est plus difficile pour un homme que pour une femme de dénoncer les violences ?

Le bruit autour de l'affaire Maxime Gaget tend plutôt à démontrer le contraire : dès qu'il a dénoncé les violences qu'il a vécues, il a été cru et reconnu. Il est davantage possible de parler et de dénoncer une situation lorsqu'elle est unanimement reconnue comme « anormale », comme défiant l'ordre social de la domination masculine. De plus, l'idée que les femmes dénonceraient plus facilement les violences qu'elles subissent relève d'un stéréotype sexiste – les femmes iraient constamment se plaindre et porter plainte - et non d'une réalité sociale.

Ensuite, la soi-disant plus grande tolérance des hommes à la violence. Selon le GES :

« Il est vraisemblable qu'un certain nombre d'hommes n'ont pas répondu positivement à la question des enquêteurs, parce que les actes qu'ils ont subi se situent, pour eux, subjectivement, en-dessous du niveau de gravité qu'ils identifient comme de la violence. [30] »

L'idée que sous-tend cet extrait serait que les hommes ne déclarent pas certains actes qui seraient identifiés par des femmes comme de la violence, comme par exemple « être bousculé [31] ». Certes la socialisation des hommes comprend une part importante de violence, notamment physique, mais cette violence est avant tout exercée par des hommes sur des hommes. On ne voit pas d'où pourrait venir cette prétendue tolérance des hommes à la violence exercée sur eux par des femmes puisqu'elle n'est ni validée par la société, ni structurante de la socialisation des garçons dans la majorité des situations cf. *Stop masculinisme, op cit.*]].

On le voit donc, le « problème des hommes battus », comme celui des « [paternités imposées](#) » a tout d'un « faux problème », inventé de toutes pièces par des hommes et des masculinistes soucieux de défendre leurs intérêts.

Les bénéfices du mythe

Il faut alors s'interroger davantage sur les intérêts en jeu dans la construction d'un tel problème. Que cherchent les masculinistes en portant ces questions sur la sphère publique, et à qui de tels débats profitent réellement ?

Du point de vue institutionnel et matériel, les bénéfices attendus par les masculinistes du GES par exemple sont clairs. En jetant le discrédit sur la reconnaissance encore fragile de l'ampleur des violences masculines, ils souhaitent diminuer les ressources destinées aux femmes victimes de violences et les utiliser pour la mise en place de services spécialisés dans l'accueil des hommes, entre autres victimes de violences conjugales.

A cette fin, ils dénoncent sans arrêt l'absence de reconnaissance institutionnelle des « violences faites aux hommes » et l'exclusion des hommes des dispositifs publics. Suivant le mouvement amorcé au Québec ou aux États-Unis, ils souhaitent s'approprier une partie des financements étatiques attribués aux institutions de lutte contre les violences masculines pour

les consacrer plus directement aux besoins et aux intérêts des hommes. Aux États Unis par exemple, certains groupes masculinistes poursuivent des centres d'hébergements de femmes pour discrimination anti-hommes, et bénéficient déjà de financements d'état pour créer des lieux médiatisés [32].

On trouve des échos de cette stratégie dans les accusations masculinistes à l'encontre de la justice aux affaires familiales comme étant une justice qui favorise les femmes [33], mais reprise dans le contexte des violences au sein du couple. Ainsi l'avocate de Maxime Gaget insiste sur le fait que les femmes victimes sont beaucoup mieux soutenues que les hommes, et que la justice est toujours plus « clémente » avec les femmes qu'avec les hommes, car selon elle, dans les audiences, « le moindre doute va profiter à la femme [34] ».

En dressant le portrait des institutions et notamment de la justice comme des lieux qui favorisent les femmes, ces discours masculinistes mettent une fois de plus le monde social sans dessus dessous, et revendiquent toujours plus de place, d'argent et de considération pour les hommes.

On peut aller un peu plus loin, en suivant le fil des propos de Maxime Gaget, qui va jusqu'à regretter une certaine « stigmatisation » des auteurs de violences conjugales :

« Si une femme battue se défend, elle va susciter l'empathie. Si j'avais touché Nadia, je serais passé pour un monstre. Ça aurait été sa parole contre la mienne. [35] »

Les masculinistes tirent un autre bénéfice de cette focalisation des débats sur le faux problème des « hommes battus ». L'enjeu ici, est de garantir l'impunité des auteurs de violences conjugales, et des violences exercées par les hommes en tant que groupe social contre les femmes en tant que groupe social. Les masculinistes défendent donc les multiples permis d'exercer des violences et de tuer que possèdent les hommes.

Cela n'a rien d'étonnant puisque le masculinisme est un mouvement de défense des privilèges des dominants. En outre, les masculinistes protègent évidemment leurs propres arrières, étant bien souvent eux-mêmes, des auteurs de violences.

Les masculinistes, auteurs de violences contre les femmes et les féministes

En étudiant les discours et les pratiques des groupes masculinistes, on constate que les violences contre les femmes sont omniprésentes, notamment à deux niveaux : 1/ individuellement, plusieurs hommes engagés dans le mouvement masculiniste sont des auteurs de violences à l'encontre de leur conjointe, ex-conjointe et/ou de leurs enfants ; 2/ collectivement, les stratégies d'action des militants de la cause des hommes se matérialisent par des actes de violences à l'encontre des féministes.

Quelques exemples de masculinistes condamnés pour violences

En France, en 2013, des masculinistes manifestent par des actions médiatiques dénonçant une justice sexiste qui prive les pères de leurs enfants. On découvre en réalité que certains de ces pères ont commis des violences. Par exemple, Serge Charnay, militant du collectif La Grue Jaune. Suite à une condamnation pour soustraction d'enfant, la justice a suspendu les droits de visite et l'autorité parentale sur son fils. Il a tenté à deux reprises d'enlever son fils, pendant quinze jours en 2010 et pendant deux mois et demi en 2011. Il s'est montré menaçant à

l'égard de la mère et violent contre son beau-père. En 2013, il est condamné à un an de prison dont quatre mois ferme pour soustraction d'enfant. Autre exemple, toujours en 2013, la mère de Scott Reiss se perche sur une grue à Privas réclamant de voir sa petite fille alors que son fils est mis en examen pour atteinte sexuelle sur mineur. En janvier 2014, la justice condamne Scott Reiss à deux ans de prison avec sursis pour atteinte sexuelle sur sa fille [36] et ordonne le retrait total de l'autorité parentale. Enfin, Laurent Guerton, le co-président du collectif masculiniste Copco (Collectif Pour La Coparentalité), a été condamné en 2014 pour avoir harcelé publiquement sa fille âgée de 3 ans et la mère de sa fille [37].

Les groupes masculinistes comptent donc dans leur rang des auteurs de violences. Le fait que ces agresseurs soient mis en avant comme porte-parole du mouvement est une illustration de leur sentiment d'impunité vis-à-vis de la justice. Certains masculinistes n'en restent pas là, ils vont jusqu'à faire de l'exercice de la violence un mode d'actions privilégié.

Les stratégies d'action des masculinistes : les féministes prises pour cibles

Les modes d'action pour défendre la cause des hommes varient en fonction des groupes et des individus. Parmi ces stratégies on compte l'organisation de conférences et de colloques, la présence dans les médias, les actions de lobbying auprès des députés, etc. L'utilisation de la violence - les intimidations, le harcèlement, les menaces - est aussi une stratégie courante des masculinistes. Leurs cibles privilégiées sont les féministes, rendues responsables de la prétendue crise de la masculinité [38] mais aussi les femmes exerçant des postes de pouvoir (femmes politiques, juges, avocates, chercheuses) et les femmes de manière générale.

Intimidation contre des groupes féministes [39]

Une enquête faite en 2006 au Québec, dénombre quarante cas d'intimidations visant des groupes féministes, des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugales, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, des groupes militants [40]. Ces actions peuvent également viser individuellement des féministes. Ces intimidations prennent plusieurs formes : harcèlement via des appels téléphoniques et des courriers haineux envers les femmes, menaces de perturber des actions féministes, plaintes à la police pour discrimination ou diffamation. Plusieurs groupes masculinistes au Québec diffusent des informations confidentielles sur les centres d'hébergement pour les femmes victimes de violences notamment l'adresse des centres qui doit pourtant rester secrète pour la sécurité des femmes.

Cyberviolence : l'expression du masculinisme sur les réseaux sociaux

La chercheuse féministe Sarah Labarre [41] étudie les tactiques masculinistes sur les réseaux sociaux. Elle affirme qu'internet est « un espace hostile aux femmes et aux féminismes » et que son anonymat relatif favorise l'expression des violences masculinistes : insultes et cyber-intimidations envers des blogueuses féministes. Les groupes de défense des droits des pères diffusent ou menacent de diffuser des informations privées et des rumeurs sur les réseaux sociaux [42]. Ce que la chercheuse appelle la « manosphère » regroupe des blogs masculinistes, popularisés grâce aux réseaux sociaux, qui portent un discours haineux contre le féminisme, faisant l'apologie du viol et des violences conjugales [43].

Des masculinistes auteurs de tueries

Plusieurs meurtres ont été commis au nom de l'idéologie masculiniste. Le 6 décembre 1989, Marc Lépine assassine 14 étudiantes de l'École Polytechnique de Montréal. Il a d'abord séparé les hommes et les femmes, proclamant « J'haïs les féministes » avant de tirer. Une lettre de suicide a été retrouvée sur lui, il y décrit les raisons politiques de son geste : « envoyer Ad Patres les féministes qui m'ont gâché la vie », « mettre des bâtons dans les roues à ses viragos [44] ». Des masculinistes au Québec célèbrent chaque année la date du 6 décembre faisant de Marc Lépine leur héros. En 2014, Elliot Rodger tue ses trois colocataires à La Isla Vista et trois autres personnes près de l'université de Santa Barbara, aux États-Unis. Comme explication aux meurtres, il dit avoir voulu être reconnu comme un « vrai mâle », et rétablir une masculinité qui est en crise selon lui.

La construction d'un discours médiatique victimisant a donc bien pour objectif de garantir l'impunité des violences que les masculinistes exercent contre des femmes et des féministes dans leur vie quotidienne et dans leur militantisme.

Le discours masculiniste sur la question des hommes victimes de violences contribue à nier l'ampleur des violences à l'encontre des femmes. Il s'attache à inverser les rapports sociaux de domination et à semer la confusion en contestant les chiffres accablants des violences masculines, en mettant en avant l'argument manipulateur de la souffrance des hommes et en rejetant la responsabilité sur les femmes. Pour opérer ce tour de force, les masculinistes utilisent la situation de quelques hommes victimes, très médiatisée, érigée en un phénomène social massif.

Cette stratégie était déjà à l'œuvre dans le dossier des « pères lésés par la justice » [45] ou encore des « paternités imposées ». De plus, les pratiques militantes des masculinistes sont en elles-mêmes des violences contre les femmes et les féministes. Cela nous montre leurs vrais visages, en pleine contradiction avec leur discours affiché. Il est urgent de combattre le mouvement masculiniste qui vise à donner l'illusion de la fin de la domination masculine et à maintenir les privilèges des hommes.

P.-S.

Ce texte est issu d'un travail de recherche et d'écriture collective au sein de notre collectif antimasculiniste Ile de France, et il a été abondamment nourri des analyses et réflexions collectives développées par touTEs les participantEs de nos ateliers d'éducation populaire et d'autodéfense intellectuelle contre le masculinisme, notamment à Paris et à Lyon. Nous souhaitons remercier toutes les relectrices pour leurs précieux commentaires.

Notes

[1] Jacqueline Sauvage a d'abord été condamnée à 10 ans de réclusion pour homicide conjugal avant de bénéficier d'une remise gracieuse de peine, suite aux mobilisations féministes soutenant sa dénonciation des violences conjugales exercées pendant 47 ans par son conjoint.

[2] Référence au titre de la troisième partie du livre du collectif Stop masculinisme Guide d'autodéfense contre le masculinisme aux éditions Bambule, 2013.

[3] Le masculinisme est un mouvement social organisé de défense des privilèges des dominants dans le système patriarcal. La classe des hommes défend ses intérêts matériels en menant une offensive globale contre les droits et les conquêtes des femmes. Cette réaction face aux luttes féministes s'effectue à différents niveaux : économique, politique, idéologique ; elle prend différentes formes : groupes militants, lobby législatif, travail d'experts...

[4] Dans ce texte, quand nous utilisons le terme « homme », il ne sera question que d'hommes hétérosexuels, cisgenres. Une personne cisgenre est une personne en accord avec le genre qui lui a été assigné à la naissance. Ces réflexions devraient être sans doute revisités dans le cas d'hommes racisés et/ou de classes économiques défavorisées et exploitées.

[5] Dans ce texte nous parlerons uniquement des violences conjugales exercées dans le cadre des couples hétérosexuels. Ces violences s'exercent aussi dans les couples non hétérosexuels avec des spécificités que nous n'évoquons pas ici. Pour un exemple récent de campagnes masculinistes, voir la première partie du texte.

[6] Pour un exemple récent de campagnes masculinistes, voir la première partie du texte.

[7] On ne trouve pas moins de vingt pages de références sur google si on tape « Maxime Gaget ». Une large part des médias français ont relayé son discours (de Closer au Forum Anarchiste en passant par Le Figaro, Le Monde, Libération, France Inter, le Journal du Dimanche...) mais aussi certains titres de la presse internationale.

[8] Pour les polémiques autour des chiffres, voir la deuxième partie du texte.

[9] Le Groupe d'Étude sur les Sexismes possède un site internet et produit des analyses régulièrement sur les thèmes chers aux masculinistes : violences faites aux hommes, résidence alternée, paternités imposées...

[10] Il s'agit de Bertrand Campana qui remet en cause les statistiques sur les violences masculines et de Patrick Guillot, président du GES, qui intervient sur « les discriminations subies par les hommes victimes de violences conjugales ». <http://www.g-e-s.fr/base-de-documentation/actions-menees-a-terme-2/demi-journee-dinformation-sur-les-violences-conjugales-contre-les-hommes-10-octobre-2015-villeurbanne/>

[11] Les masculinistes ne s'intéressent pas réellement aux violences vécues par les hommes dans la société, sinon ils diraient que ce sont essentiellement des violences entre hommes, notamment homophobes, ou liés à des conflits armés entre les Etats. Ils s'attachent uniquement aux violences exercées par des femmes sur des hommes, qui constituent une infime minorité des violences que vivent les hommes. Cet intérêt est évidemment profondément idéologique.

[12] Voir à ce sujet l'article du Collectif Stop Masculiniste, « Serge Charnay : de la grue à la prison, parcours d'un masculiniste enragé... parmi d'autres », <https://stop-masculinisme.org/?p=96>

[13] Pour des analyses féministes de la thématique « violences des femmes », cf. Coline Cardi, Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012. Et aussi Stop masculinisme, op.cit.

[14] Patrizia Romito, *Un silence de mortes, la violence masculine occultée*, éditions Syllepse, pp. 39-40.

[15] Nous parlons de continuum des violences car les violences conjugales ne sont pas un phénomène isolé de l'ensemble des violences faites aux femmes, que ce soit au travail, dans l'espace public... Ces violences affectent les femmes tout au long de leur vie. Ces violences s'articulent les unes aux autres.

[16] Patrizia Romito, op.cit.

[17]

http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/22685/population.societes.2014.517.inegalites.genre.fr.pdf

[18]

http://stopviolencesfemmes.gouv.fr/IMG/pdf/La_lettre_de_l_Observatoire_national_des_violences_faites_aux_femmes_-_no1_-_nov_2013-4.pdf

[19]

http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/22685/population.societes.2014.517.inegalites.genre.fr.pdf

[20] Jalna Hanmer, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, numéro 1, novembre 1977.

[21] <http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/02/Lettre-Observatoire-nov-2013.pdf>

[22] Cf le « Recensement national des morts violentes survenues au sein du couple en 2003 et 2004 » réalisé en 2005 à la demande du Ministre délégué à la cohésion sociale et la parité. Ce rapport est disponible dans le document suivant :

http://www.sosfemmes.com/infos/pdf/dossier-presse_violences-conjugales_20051123%5B1%5D.pdf

[23] Pour une formulation et analyse de ce concept, cf. l'émission de radio Dégenrée : <http://www.radiorageuses.net/spip.php?article434>. Voici un extrait de la présentation de l'émission « la renversionite : cette tendance aigüe à renverser les situations de domination : depuis le masculinisme jusqu'au racisme anti-blanc. C'est cette capacité à asséner qu'une personne dominante qui use de ses privilèges est victime des luttes d'émancipations : qu'elle est opprimée par les opprimés finalement... C'est cette tendance aigüe et commune de s'extraire des réalités sociales et à s'appuyer sur des anecdotes pour renverser les responsabilités, et casser les luttes... C'est cette tendance aigüe de ne pas se remettre en question et de protéger les hiérarchies sociales ! »

[24] Association présentée comme venant en aide aux hommes victimes de violences conjugales. Elle a été très active dans l'espace médiatique de 2010 à 2015. L'association a mis son activité en pause en septembre 2015. Elle déplore le manque de financement et le fait qu'aucune personnalité n'a accepté de parrainer leurs actions.

[25] Lucie Bélanger, Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes : analyse sur quelques statistiques concernant la violence conjugale, Québec, Conseil du statut de la femme, 2005. <http://www.csf.gouv.qc.ca/telecharg...>

[26] <http://lagitation.free.fr/spip.php?article85>

[27] Pour une réponse féministe à ces critiques, voir Maria De Koninck et Solange Cantin « La critique de l'ENVEFF signée par Marcela Iacub et Hervé Le Bras, ou L'arroseur arrosé », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.23, n°1, 2004, pp.72-82.

[28] <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1352056-hommes-battus-honteux-socialement-conditionnes-ils-portent-moins-souvent-plainte.html>

[29] <http://www.closemag.fr/insolite/articles/maxime-gaget-j-ai-failli-mourir-sous-les-coups-de-mon-ex-compagne-467186>

[30] <http://www.g-e-s.fr/base-de-documentation/dossiers/les-violences-conjugales/>

[31] <http://www.g-e-s.fr/base-de-documentation/dossiers/les-violences-conjugales/>

[32] Pauline Delage, *Violence conjugale, Sociologie comparée d'une cause féministe (France / États-Unis, 1970-2013)*, Thèse, EHESS, 2014.

[33] Pour déconstruire cette idée, cf. Le Collectif Onze, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Éditions Odile Jacob, 2013, mais aussi *Stop Masculinisme*, op cit.

[34] <http://madame.lefigaro.fr/societe/hommes-battus-la-justice-est-bien-plus-clemente-avec-les-femmes-auteurs-de-violences-080415>

[35] <http://madame.lefigaro.fr/societe/maxime-37-ans-raconte-sa-vie-dhomme-battu-110215-94386>

[36]

https://www.facebook.com/permalink.php?id=101853486676515&story_fbid=509273622522070

[37] <http://guillaumeleroy.blogspot.fr/2013/10/le-collectif-copco-est-il-frequentable.html>

[38] Sur la rhétorique de la crise de la masculinité, cf. M. Blais, F. Dupuis-Déri (dir), op. cit.

[39] Pour cette partie, nous parlons de la situation au Québec pour laquelle des études ont été réalisées.

[40] E. Saint-Pierre, *Lorsque des actions masculinistes ciblent des féministes*, Le mouvement masculiniste au Québec, l'antiféminisme démasqué, éd revue et augmentée, 2015, p. 269.

[41] Sarah Labarre, « Les féminismes, les réseaux sociaux et le masculinisme : guide de survie dans un No Woman's Land », dans M. Blais, F. Dupuis-Déri (dir), op. cit.

[42] Voir à ce sujet l'article du Collectif Stop Masculiniste, « Serge Charnay : de la grue à la prison, parcours d'un masculiniste enragé... parmi d'autres », <https://stop-masculinisme.org/?p=96>

[43] Sarah Labarre, op.cit.

[44] M. Blais, « *J'haïs les féministes !* », le 6 décembre et ses suites, Ed du remue ménage, 2009, p.14.

[45] Collectif Antimasculiniste Ile de France, « Retour sur les offensives législatives du lobby masculiniste en 2013-2014 », disponible sur <https://paris-luttes.info/retour-sur-les-offensives>